



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)

Question écrite n° 14451

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV). Il est aujourd'hui établi que les HPV augmentent les risques de développement de cancer et, notamment, celui du col de l'utérus. À l'heure actuelle, la vaccination contre les HPV n'a pas été rendue obligatoire mais reste recommandée pour les jeunes filles de 11 à 14 ans et pour les hommes âgés de moins de 26 ans ayant des relations sexuelles avec des hommes. La question spécifique de la vaccination des garçons contre les infections HPV a fait l'objet d'une seconde saisine du Haut conseil de la santé publique en février 2018. Ses recommandations sont attendues pour le début 2019. En parallèle, il est soutenu par certains députés que cette vaccination devrait être rendue obligatoire. Une proposition de loi, en ce sens, a justement été enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 27 juin 2018. Le sujet de la vaccination obligatoire est délicat et les craintes des citoyens se sont multipliées suite aux différents scandales pharmaceutiques récents. Dans ce climat de défiance à l'égard des industries pharmaceutiques, plusieurs organisations militent pour que soit assurée une pleine information de la population quant aux risques de ces vaccinations et que soit assurée une liberté vaccinale. Face à ce sujet qu'elle sait sensible, oscillant entre santé et liberté publique, elle l'interroge sur les mesures que compte prendre le Gouvernement afin d'assurer une pleine information des citoyens sur les risques liés à la vaccination obligatoire et l'interroge sur ses intentions quant à la vaccination obligatoire contre les papillomavirus humains.

Texte de la réponse

La vaccination est une des mesures de prévention les plus efficaces pour protéger de certaines maladies infectieuses. Une information claire et transparente est indispensable pour les citoyens. Depuis mars 2017, un site internet grand public sur la vaccination (vaccination-info-service.fr) permet à tous les citoyens d'être informés sur les infections et les vaccins qui les préviennent. Ce site s'est enrichi en 2018, d'une partie réservée aux professionnels de santé. Concernant la vaccination contre les Human Papilloma Virus (HPV), des actions ciblées visant à mieux informer sur cette vaccination sont menées régulièrement par l'Institut national du cancer. Ces campagnes d'information sont destinées, pour certaines, aux professionnels de santé et, pour d'autres, au grand public. La vaccination contre les HPV est recommandée pour les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans. Un nouveau schéma vaccinal à 2 doses et un abaissement de l'âge de la vaccination sont préconisés depuis 2015. Il existe un rattrapage vaccinal pour les jeunes filles et jeunes femmes entre 15 et 19 ans révolus avec un schéma vaccinal à 3 doses. Concernant, la vaccination des garçons contre les infections à HPV, de nouvelles recommandations de vaccination contre les HPV pour les hommes âgés de moins de 26 ans ayant des relations sexuelles avec des hommes existent depuis 2017 en France. Plusieurs pays ayant étendu la vaccination à tous les garçons, la Haute autorité de santé a été saisie de la question de la vaccination de l'ensemble des garçons en février 2018. Ses conclusions sont attendues en 2019. Elles sont indispensables avant d'envisager une éventuelle obligation de cette vaccination. Les premières estimations de couvertures vaccinales, depuis la mise en place de l'extension des obligations vaccinales, indiquent une légère progression. En ce qui concerne celle du vaccin HPV, en 2017, la couverture vaccinale à 16 ans pour 3 doses était à 21,4% (+2% en 1 an) et la

couverture vaccinale à 15 ans pour 1 dose à 26,2% (+3% en 1 an). Cette couverture reste cependant trop faible. Des actions spécifiques en faveur de cette vaccination vont être mises en œuvre en 2019. Dans le cadre du plan cancer 2014-2019, un appel à projets de recherche, en cours de sélection, devrait permettre de mieux comprendre les réticences et d'agir sur les freins à la vaccination contre les HPV. Plusieurs études de recherche interventionnelle seront menées auprès des parents, des adolescents et des professionnels de santé afin d'identifier des leviers pouvant favoriser cette vaccination. Enfin, la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019 prévoit un article visant à expérimenter des actions de promotion de cette vaccination auprès des professionnels de santé, pour in fine les inciter à vacciner plus souvent. Les expérimentations seront lancées en 2019 dans deux régions pilotes, dont une région ultra-marine. L'évaluation de ces expérimentations permettra d'identifier de nouvelles pistes d'action pour améliorer la couverture vaccinale du vaccin contre les HPV.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14451

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2018](#), page 10422

Réponse publiée au JO le : [22 janvier 2019](#), page 665